

LE MENSUEL

JANVIER 2024 - N°34

ecofi Actifs pour le futur

2024 : POURSUITE D'UN CYCLE ÉCONOMIQUE ATYPIQUE ?

Décembre a été marqué par le « pivot » historique de la Fed, qui a implicitement déclaré victoire face à l'inflation. Le discours de la BCE, plus pondéré, n'a quant à lui pas suffi à calmer l'impétuosité du marché, qui entrevoit désormais ~6 baisses de taux de chaque côté de l'Atlantique. S'agissant de l'activité, la divergence entre la zone Euro et les Etats-Unis a continué de se creuser, tandis que la désinflation s'est poursuivie de part et d'autre, leur offrant ainsi un point de convergence.

C'est sur ces notes que 2023 s'achève et que 2024 débute avec, déjà, de nouveaux possibles pour l'économie...

L'année 2023 aura d'abord été celle de la désinflation. En zone Euro, l'inflation totale (sur un an) est passée de 9,2% fin 2022 à 2,4% en novembre 2023; de 5,2% à 3,6% pour sa version hors énergie et alimentation. Aux Etats-Unis, et pour la plupart des pays développés, les indices de prix ont suivi la même tendance.

En 2024, le phénomène mondial de désinflation devrait se poursuivre. Le risque géopolitique, les aléas climatiques ou bien un regain des tensions logistiques pourraient néanmoins perturber ce chemin, en se traduisant notamment par un renchérissement des matières premières. En Europe, la nature de l'inflation est principalement énergétique et alimentaire. La catégorie des services devrait rapidement devenir prédominante, mais son évolution se heurte à la faiblesse de la demande. La progression salariale, encore portée par les négociations en cours, devrait graduellement se modérer. Aux Etats-Unis, nous anticipons en revanche une inflation s'accrochant davantage que sur le vieux continent. Outre la décélération à venir de la composante loyers, dont nous estimons qu'elle sera toutefois moins fulgurante que les attentes du consensus, la distinction devrait s'opérer par le biais des « services hors immobilier », mais également par les « biens durables » une fois la surcompensation des chaînes logistiques passée.

Du côté de l'activité, la divergence transatlantique que nous anticipions s'est bien matérialisée. Cette dernière pourrait se prolonger, puis s'inverser quelque peu. Selon nos estimations, la croissance en zone Euro se contracterait au 4ème trimestre 2023 ainsi qu'au 1er trimestre 2024, avant d'entamer un léger rebond. Aux Etats-Unis, l'activité serait encore robuste fin 2023, puis au cours du 1er semestre 2024, mais de moins en moins.

Contrairement au consensus, qui a définitivement abandonné l'idée, nous pensons qu'il ne faut pas écarter un scénario de récession pour 2024, en raison de l'impact du resserrement des conditions de crédit, notamment sur les petites entreprises qui tissent l'économie réelle américaine. Parallèlement, nous tablons toujours sur un retournement insidieux (et non brutal) de l'emploi en deuxième partie d'année. Mentionnons enfin la Chine, dont les mesures de soutien pourraient être renforcées. Ses problématiques endogènes (immobilier, endettement...) n'ont cependant pas tout à fait disparu...

NOTRE SCÉNARIO CENTRAL PRÉVOIT DES BAISSSES DE TAUX À PARTIR DU SECOND SEMESTRE 2024, AUSSI BIEN POUR LA FED QUE POUR LA BCE.

Au terme d'un cycle de hausse de taux musclé, la Fed semble désormais plus confiante sur sa capacité à assurer un « atterrissage en douceur » de l'économie. Aidé par un resserrement monétaire préventif suivi d'un desserrement opportun, ainsi que par l'avènement de la mondialisation, A. Greenspan est le seul à avoir réussi cette prouesse en 1995. Mis à part l'analogie entre l'espoir suscité par l'intelligence artificielle et le bond de productivité lié aux nouvelles technologies dans les années 90, difficile de faire le parallèle avec la situation actuelle, d'autant que l'ampleur du durcissement des conditions de crédit est incomparable avec cette période.

Notre scénario central prévoit des baisses de taux à partir du second semestre 2024, aussi bien pour la Fed que pour la BCE.

2024 sera aussi une année électorale, notamment aux Etats-Unis. Comme l'illustre le graphique ci-contre, les interactions entre le gouvernement et la Fed n'ont jamais été aussi nombreuses que durant les années 1970, R. Nixon ayant incité A. Burns (président de la Fed à ce moment) à assouplir sa politique pour favoriser sa réélection. Drechsel (2023) montre que cette pression politique a amplifié les vagues d'inflation observées durant cette période.

Si la crainte d'une interférence politique ayant pour objectif la réélection de J. Biden en 2024 est légitime, nous pensons que les fantômes des années 70 sont toujours présents. Conserver leur indépendance reste primordial pour les banques centrales...



Florent WABONT
Economiste

QUOI DE NEUF ?

BONNE ANNEE !

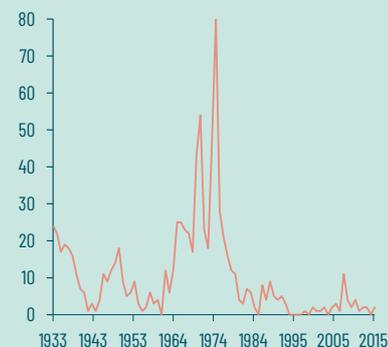


Voir la vidéo

GRAPH DU MOIS

LE SPECTRE DES ANNÉES 70

Nombre d'interactions officielles entre la Fed et le gouvernement américain (de 1933 à 2016)



Source : "Estimating the Economic Effects of Political Pressure on the Fed: A Narrative Approach with New Data", Thomas Drechsel (2023)

AGENDA Janvier

	ÉTATS-UNIS	ZONE EURO	CHINE	JAPON
RÉUNIONS ÉCONOMIQUES				
Banques centrales	31	25	22	23
INDICATEURS				
Inflation	11	17	08	19
Production industrielle	17	15	17	18
Indices PMI	02	02		04
Moral des ménages	19	08		
Moral des entreprises	03	08	04	04
Moral des PME	09			
Ventes au détail	17	08	17	31
Emploi	05	09	17	30
Réserves de change			07	
Solde commercial/courant	25	15	12	24
PIB	25	30	17	

Les analyses et les opinions mentionnées ci-contre représentent le point de vue de l'auteur. Elles sont émises en date du 31 décembre 2023 et sont susceptibles d'évoluer. Elles ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle.

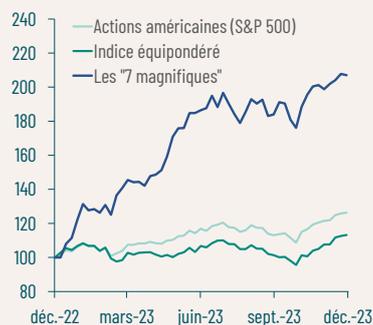
LE TOUR D'HORIZON DES CLASSES D'ACTIFS



UNE ANNÉE QUI SE TERMINE BIEN !

Actions : le boost de l'intelligence artificielle

Performance annuelle des actions américaines (base 100 = déc. 22)



Source: Bloomberg, Indices dividendes réinvestis. Les "7 magnifiques" sont représentés par Amazon, Alphabet, Apple, Nvidia, Meta, Microsoft et Tesla.

INDICES

	△ mois
EuroStoxx	3,23% ↑
S&P 500 (\$)	4,51% ↑
Topix (Yen)	-0,25% →

Valeurs de croissance

(MSCI World Growth) \$ 4,45% ↑

Valeurs "value"

(MSCI World Value) \$ 5,39% ↑

SECTEURS PHARES

	△ mois (en %)	
	Zone Euro	États-Unis (\$)
Immobilier	10,71 ↑	7,81 ↑
Industrie	7,16 ↑	7,25 ↑
Produits de base	6,34 ↑	4,54 ↑
Technologie	4,67 ↑	4,00 ↑
Finance	3,99 ↑	5,73 ↑
Conso cyclique	3,46 ↑	5,84 ↑
Santé	3,03 ↑	4,28 ↑
Services aux collectivités	2,21 ↑	1,86 ↑
Conso. non cyclique	0,66 ↑	2,20 ↑
Services de communication	0,41 →	4,83 ↑
Energie	-1,27 ↓	-0,37 ↓

TENDANCE

La tendance de novembre s'est poursuivie avec une euphorie du côté des attentes de baisse de taux pour 2024.

Les actions ont progressé de 3,2% en zone Euro et de 4,5% aux Etats-Unis (en \$). Les cycliques ont surperformé dans ce contexte.

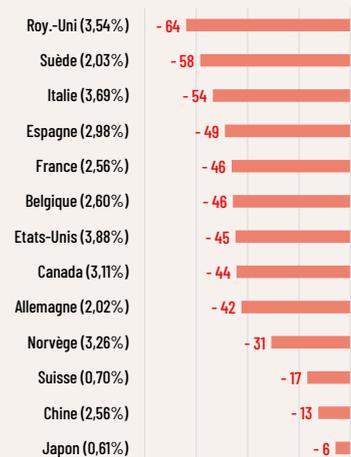
Le 10 ans américain est passé de 4,33% fin novembre à 3,88% fin décembre ; le 10 ans allemand de 2,45% à 2,02%.



PIVOT

Une année rocambolesque !

Niveau et variation mensuelle (en pbs) des rendements d'emprunts souverains à 10 ans



Sources : Bloomberg, Ecofi

TAUX 10 ANS

	△ mois	Niveau
Etats-Unis	-45 ↓	3,88%
Allemagne	-42 ↓	2,02%
France	-46 ↓	2,56%
Italie	-53 ↓	3,70%
Espagne	-48 ↓	2,99%

CRÉDIT

La baisse des taux souverains, couplée à la contraction très marquée et généralisée des marges de crédit, ont permis aux obligations privées d'enregistrer des performances très positives.

Le marché table sur un assouplissement rapide et conséquent de la politique monétaire et semble parier sur une dégradation mesurée de l'environnement macro-économique en cours.

CONVERTIBLES

	△ MOIS	△ YTD
Zone Euro	2,44%	7,76%

Les obligations convertibles ont obtenu de belles performances en décembre avec un gain de 2,44% (indice EZ) expliquée par la dynamique positive taux/crédit/action. Sur l'année, l'indice (Bloomberg EZ) progresse de 7,76%.

Sur le marché primaire, Bechtle, société allemande de distribution IT, a émis 200 millions échéance 2030.

Sur le marché secondaire, Atos et Nexity ont rebondi suite aux annonces sur le capital ou le périmètre et Meyer Burger a baissé du fait d'incertitudes sur le financement du solaire en Allemagne.

DEVISES

	△ mois	△ YTD
Euro/Dollar	1,39% ↑	3,12%
Euro/Yen	-3,50% ↓	10,90%
Euro/Livre sterling	0,51% ↑	-2,08%

TENDANCE

Comme attendu, la Fed, la BCE et la Banque d'Angleterre (BoE) ont maintenu leurs taux directeurs lors de leurs dernières réunions de l'année. Toutefois, les marchés ont été surpris par J. Powell, qui a mis en avant le ralentissement de la croissance et de l'inflation, amenant les membres de la Fed à prévoir dorénavant 3 baisses de taux directeurs en 2024 (75 points de base - pbs - au total). Même si la BCE et la BoE ont été beaucoup plus prudentes, les taux à moyen et long terme se sont encore fortement détendus de part et d'autre de l'Atlantique. Ainsi le taux à 10 ans américain a cassé la barre des 4%. Son homologue allemand termine l'année légèrement au-dessus de 2%. Les courbes sont restées inversées.

PERSPECTIVES

ACTIONS

► Actions Europe



► Actions Etats-Unis



► Actions Japon



Aux Etats-Unis, l'inflation régresse et la hausse des taux semble derrière nous. Reste une valorisation relativement élevée du marché américain (mais une décote importante du marché européen) et des attentes de croissance des bénéfices pour 2024 de +5%/+7% sur les deux zones.

La désinflation, dans un contexte macroéconomique morose, devrait bénéficier aux entreprises de qualité disposant d'un fort pricing power en 2024. La baisse des taux devrait être un facteur de soutien des multiples et favoriser la croissance.

OBLIGATIONS

► Obligations corporate



► Obligations d'Etat (Allemagne)



► Titres indexés sur l'inflation



La Fed et la BCE commenceraient à baisser leurs taux directeurs en juin/juillet 2024 ce qui provoquerait une forte détente des taux à 2 ans et une moindre baisse des taux à 10 ans.

Les courbes devraient donc se désinverser. Par ailleurs, une légère sous-performance des emprunts d'Etat italiens est anticipée.

DEVISES CONTRE EURO

► Dollar



► Livre sterling



► Yen



L'euro-dollar resterait dans la fourchette 1,05-1,10 car le contexte économique devrait pousser la Fed et la BCE à assouplir leur politique monétaire quasiment en même temps.

Le yen va profiter des anticipations de baisse de taux directeurs aux Etats-Unis et dans la zone Euro.

LE PANORAMA 2023 DE LA FINANCE À IMPACT

Cette première enquête, publiée par FAIR et France Invest, et à laquelle Ecofi a participé, permet et permettra de suivre les évolutions et les tendances du marché de la finance à impact. Il a notamment pour objectif de « présenter le marché français de la finance à impact, les caractéristiques de ses acteurs et des structures financées, ainsi que les stratégies de financement et de gestion de l'impact mises en place. »

Selon l'enquête, la finance à impact en France est répartie entre 66 acteurs dont 47% sont des gestionnaires de fonds à impact, et 30% des sociétés de gestion généralistes. Par ailleurs, 2023 devrait enregistrer une nette hausse de 21% des encours sous gestion de la finance à impact, ce qui représente 17,9 milliards d'euros d'actifs sous gestion contre 14,8 milliards en 2022. Parmi ces encours, 11,7 milliards étaient effectivement investis en 2022 et ce chiffre devrait atteindre 13,5 en 2023, soit une hausse de 16%. En France le nombre d'organisations profitant de financements à impact atteint environ 10800 en 2023.

Les outils de financement de la finance

à impact (hors investissements de Pro-parco, filiale de l'Agence Française de Développement) sont multiples :

- les fonds propres restent l'outil préféré des véhicules d'investissement (53% du capital investi en France, soit 4,5 Mds€) ;
- la dette (29%) ;
- les quasi fonds-propres (16%), principalement des titres participatifs/associatifs.

Concernant le ticket moyen, il est réparti ainsi :

- 39% entre 250 000 et 1 million d'euros ;
- 23% entre 1 et 5 millions d'euros ;
- 9% seulement pour ceux inférieurs à 250 K€.

Si depuis quelques années les véhicules d'investissement financent davantage d'organisations à impact environnemental, 65% de ces véhicules ont un ODD principal avec une dominante sociale (ODD 1, 4, 8, 10) et 19% avec une dominance environnementale (7, 11, 12, 14).

Enfin, concernant la préférence entre impact et rendement financier, seuls 3% des véhicules placent le rendement financier en priorité contre 35% qui privilégient l'impact. Le reste des financeurs met sur un pied d'égalité les deux aspects de la finance à impact.



FONDS SOLIDAIRES : DE 90/10 À 85/15 !

Le 6 octobre dernier, lors de la présentation de sa feuille de route pour l'économie sociale et solidaire (ESS), la ministre chargée des PME, du Commerce, du Tourisme et de l'Artisanat, Olivia Grégoire, a annoncé sa « volonté de réformer les fonds solidaires (dits 90/10) pour des fonds 85/15. ». Ainsi, la part maximale de la poche dédiée aux investissements solidaires passerait de 10% à 15%.

Selon la Ministre, cette modification structurelle permettrait de flécher 800 millions d'euros supplémentaires vers l'ESS. L'objectif affiché est clair : accroître les financements possibles des entreprises de l'ESS à travers ces fonds.

Si c'est une bonne nouvelle, l'efficacité de ce changement est à nuancer. Ainsi, si le plafond des financements a bien augmenté, la hausse des encours des fonds solidaires n'augmentera pas forcément, le plancher n'ayant pas connu de hausse.



ANALYSE D'UNE VALEUR ISR EN PORTEFEUILLE

LVMH

Produits de luxe et cosmétiques

FRANCE



LES POINTS FORTS ESG



Son programme d'actions LIFE 360 s'articule autour de 4 piliers : lutte contre le dérèglement climatique ; protection de la biodiversité ; circularité créative ; traçabilité. En termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre, la société s'est fixé des objectifs de réduction de 50% des émissions scopes 1 et 2 à horizon 2026, et de 55% des émissions scope 3 d'ici 2030. Concernant son impact sur la biodiversité, la société souhaite que 100% des matières premières stratégiques soient certifiées selon des normes garantissant la préservation des écosystèmes et des ressources en eau. La société démontre une tendance positive sur ces objectifs qui semblent en passe d'être atteints. Le groupe a aussi présenté un programme inédit pour accompagner ses fournisseurs dans la réduction de leur empreinte carbone et de leur impact sur l'eau et la biodiversité.



LVMH articule sa responsabilité sociale autour de 4 axes : la non-discrimination ; la santé, la sécurité et le bien-être ; la transmission des savoir-faire d'excellence ; son engagement pour une société solidaire. La société est notamment attachée à maîtriser ses risques sociaux liés à sa chaîne de valeur et a mis plusieurs mesures en place : intégration des questions sociales dans les clauses contractuelles, procédures de non-conformité et évaluation des risques pour les fournisseurs, ainsi que des audits. En matière de non-discrimination, la société souhaite que 100% des recruteurs soient formés d'ici 2025, contre 73% en 2022.



La société adopte certaines bonnes pratiques de gouvernance. 44% des membres du conseil d'administration sont des femmes. Il existe en outre un comité RSE qui fait partie du conseil d'administration. Le comité d'audit est à 50% indépendant et le comité conjoint de nomination et de rémunération est en majorité indépendant, à 60%. En outre, la directrice du département RSE présente régulièrement des rapports au comité.

EN PORTEFEUILLE

Choix Solidaire, Ecofi Convictions Monde, Ecofi Endurance Euro, Ecofi Optim Variance, Epargne Ethique Actions, Epargne Ethique Flexible, Epargne Ethique Obligatoire

+ PRINCIPALES ENTRÉES*

Société	Evènement
FREENET AG	Amélioration de la note ESG (décile 7 à 5)
KINGSPAN GROUP PLC	Amélioration de la note controversée (décile 4 à 3)
SYSCO CORP.	Amélioration de la note ESG (décile 7 à 5)
THE SAGE GROUP PLC	Amélioration de la note ESG (décile 7 à 5)
VEEVA SYSTEMS, INC.	Amélioration de la note ESG (décile 10 à 5)

- PRINCIPALES SORTIES*

Société	Evènement
AJ BELL PLC	Dégradation de la note ESG (décile 5 à 6)
EXELON CORP.	Dégradation de la note controversée (décile 3 à 4)
MELROSE INDUSTRIES PLC	Dégradation de la note ESG (décile 5 à 6)
NGK INSULATORS, LTD.	Dégradation de la note ESG (décile 5 à 6)
YUM! BRANDS, INC.	Dégradation de la note ESG (décile 5 à 6)

*Entrées et sorties dans l'univers éligible (Processus ISR intensité 3)



NOS DERNIERS ENGAGEMENTS

LA DÉMARCHE ESG D'ECOFI RÉCOMPENSÉE PAR LES PRI

Les Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) ont été lancés par les Nations-Unies en 2006 et ont été rejoints par Ecofi en 2009. Il s'agit d'un engagement volontaire qui s'adresse au secteur financier et incite les investisseurs à intégrer les problématiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) dans la gestion de leurs portefeuilles.

Les PRI demandent tous les ans à leurs signataires (plus de 3700 sociétés au niveau mondial) de remplir un questionnaire concernant la qualité de leur démarche ESG. Cette année, plus encore, nous obtenons un excellent score : 100/100 pour 4 modules sur 6 du questionnaire et 97/100 sur les 2 autres ! Des scores qui viennent récompenser la rigueur et la robustesse de notre démarche d'investisseur engagé.

Pour en savoir plus, c'est [ici](#)

DIALOGUE AVEC AIR LIQUIDE

Ecofi a participé à un dialogue organisé par l'ONG anglaise ShareAction avec Air Liquide concernant la stratégie de décarbonisation de la société.

Le dialogue s'est focalisé notamment sur les objectifs de réduction de ses émissions scope 3, en ligne avec la Science Based Target Initiative, et de sa production d'hydrogène vert.

Plus d'informations [ici](#)

ECOFI AGIR POUR LE CLIMAT

A-T-ON DEPASSÉ LE POINT BAS POUR LES FONDS VERTS EN OCTOBRE DERNIER ?

En 2022, le contexte avait été exceptionnel pour le secteur de la transition écologique et énergétique. 2023 a connu des soubresauts inattendus ! Qu'attendre de 2024 et à long terme ?

L'environnement a été finalement défavorable pour l'ensemble des fonds de la thématique verte en 2023, des fonds résolument typés croissance et donc sensibles aux taux d'intérêt, et bien éloignés des thèmes du moment comme l'intelligence artificielle ou la pilule anti-obésité de Novo-Nordisk qui ont boosté les indices cette année.

Qu'en est-il en ce début d'année 2024 ? Faut-il se détourner de la thématique de la transition énergétique et écologique ou doit-on considérer qu'un point bas a été atteint en octobre et que le retournement de fin d'année marque enfin un retour plus durable de la thématique verte ?

Après un mois d'octobre en tension sur le front des taux et une forte résurgence du risque géopolitique, les signaux de détente envoyés par la Fed et des chiffres favorables sur le plan de l'inflation et de l'emploi ont provoqué un rallye obligataire.

L'effet sur les valeurs de notre thématique a été puissant et rapide, un grand nombre des fonds verts retrouvant leurs niveaux de fin juillet. En prenant du recul, les arguments que nous évoquions début 2023 sont toujours valides et un environnement de taux stabilisé devrait permettre à l'évolution des bénéfiques des entreprises de reprendre la main sur les cours des valeurs cotées de l'économie verte.

A titre d'illustration, le segment ayant le plus impacté la performance des fonds liés à la transition énergétique et écologique en 2023 est celui des

énergies renouvelables. La hausse des taux a eu en effet un double impact négatif sur ce segment de la cote :

- d'une part sur la valorisation, car ces sociétés sont avant tout des sociétés en très forte croissance et à dette élevée ;

- d'autre part sur la rentabilité opérationnelle même, ces sociétés ayant recours à l'effet de levier par la dette pour financer leurs projets éoliens ou photovoltaïques, la hausse des taux impactant directement leurs retours sur fonds propres.

A l'effet taux il faut enfin ajouter des facteurs non structurels tels que la hausse des prix des matériaux ou des problèmes logistiques ou réglementaires.

Ces vents contraires ont contraint certains acteurs à annuler à perte certains projets de taille, remettant en cause les objectifs de croissance du parc d'énergie verte de leurs clients. Nous tablons sur le fait que les clients accepteront progressivement de s'adapter aux nouvelles conditions du marché pour faire avancer leurs projets. C'est d'ailleurs déjà le cas avec plusieurs grosses annonces en fin d'année et des accords de prix d'achat (les « PPA ») par les entreprises qui s'inscrivent en hausse depuis plusieurs mois maintenant. Le segment des énergies renouvelables devrait donc suivre celui des équipementiers éoliens qui ont connu des difficultés similaires et qui engrangent depuis plusieurs mois des contrats à marge plus élevées. Une accalmie sur les taux devrait finalement faciliter la stabilisation de l'écosystème.

Quoi que l'avenir proche nous réserve, l'investissement dans l'économie verte est une tendance de long terme dont nous sommes convaincus chez Ecofi. Après près de trois années défavorables sur le plan boursier, 2024 pourrait marquer un rebond des multiples de la thématique.

PROFIL DU FONDS ECOFI AGIR POUR LE CLIMAT

ACTIONS

Eco-activités

Protection de l'environnement et gestion des ressources naturelles



OBLIGATIONS

dont Green bonds

Projets verts et environnementaux



SOLIDAIRE

BAO, obligations et actions

Activités liées à la protection de l'environnement



*Les références à un label ou une récompense ne préjugent pas des résultats futurs du fonds ou du gestionnaire.

**L'indicateur synthétique de risque SRI (Synthetic Risk Indicator) va de 1 (risque faible) à 7 (risque plus élevé). La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. Tous les risques ne sont pas toujours intégralement pris en compte par l'indicateur de risque. Les autres risques liés à l'investissement sont indiqués dans la section « Principaux risques » du Prospectus.

***Article 9. Limite méthodologique : en utilisant des critères ESG dans la politique d'investissement, l'objectif du Fonds concerné est en particulier de mieux gérer le risque de durabilité. Les critères ESG peuvent être générés à l'aide des modèles propriétaires. Les critères d'évaluation peuvent évoluer dans le temps ou varier en fonction du secteur ou de l'industrie dans lequel l'émetteur concerné opère. L'application de critères ESG au processus d'investissement peut conduire Ecofi à investir ou à exclure des titres pour des raisons non financières, quelles que soient les opportunités de marché disponibles.



INTERVIEW GÉRANT

Frédéric GUIGNARD
Gérant actions

QUELLES SONT LES PARTICULARITÉS DU FCP ?

Ecofi Agir pour le Climat est un FCP qui permet, sur un horizon de 5 ans, de dynamiser ses placements en investissant sur le thème de la transition énergétique et écologique.

QUEL EST SON PROCESSUS D'INVESTISSEMENT ?

Les valeurs sont sélectionnées en donnant la priorité aux émetteurs dont l'activité entre dans le champ de la transition énergétique et écologique – les éco-activités – c'est-à-dire concourant à une « croissance verte ». La gestion ISR permet ensuite de se focaliser sur les entreprises les plus responsables et les moins controversées au regard de leurs enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Le FCP est investi en actions (60% minimum) et en instruments de taux (35% maximum), en privilégiant les obligations vertes. Il est également investi (5 à 10% maximum) dans des entreprises solidaires non cotées dont l'activité contribue à la protection de l'environnement.

Enfin, pour la part de partage, jusqu'à la moitié des sommes distribuables bénéficie annuellement, sous forme de don, au Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD).

POURQUOI INVESTIR ?

Ecofi Agir pour le Climat est un fonds engagé, qui répond aux enjeux majeurs du 21ème siècle.

C'est le seul fonds à bénéficier des trois labels français* : ISR, GreenFin (vert) et Finansol (solidaire).

RISQUES PRINCIPAUX

Pour une description plus complète des risques, se référer au prospectus du fonds

- de perte en capital, de gestion discrétionnaire, de liquidité, action, sectoriel spécifique, taux, crédit, juridique, de contrepartie, de durabilité.

- Echelle de risque** : 4

En savoir plus sur le fonds >>>

PERFORMANCES DE NOS OPC

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

OPC	CODE ISIN	1 MOIS	2023	5 ANS	10 ANS	VL
MONÉTAIRE						
ECOFI TRESORERIE - C	FR0000293698	0,32	3,47	2,65	2,83	11 094,65
EPARGNE ETHIQUE MONETAIRE - I	FR0011048537	0,31	3,41	2,58	2,36	1 036,09
OBLIGATAIRE COURT TERME						
CONFIANCE SOLIDAIRE - C	FR0010515601	1,48	5,93	1,77	3,04	171,81
ECOFI OPTIM 12 MOIS - C	FR0010793778	0,56	4,00	2,72	3,09	10 947,42
ECOFI CREDIT SHORT DURATION - C	FR0007462833	1,09	6,99	5,57	8,68	209,13
OBLIGATAIRE						
ECOFI HIGH YIELD - C	FR0010986919	3,28	12,23	10,92	26,50	15 769,98
ECOFI OPTIM 26 - I	FR0011316728	1,51	7,36	-3,99	3,25	10 856,36
ECOFI TAUX VARIABLE - I	FR0011045137	0,78	4,74	2,94	1,81	10 573,22
EPARGNE ETHIQUE OBLIGATIONS - C	FR0011045145	2,16	8,06	0,82	10,06	189,26
MULTI-ACTIFS						
CHOIX SOLIDAIRE - C	FR0010177899	1,74	7,21	10,88	14,63	77,58
ECOFI AGIR POUR LE CLIMAT - C	FR0010642280	6,39	-1,08	38,38	55,26	97,78
ECOFI ENTREPRISES - C	FR0007011432	2,67	4,96	3,35	18,58	3 951,92
ECOFI PATRIMOINE - I	FR0011504224	2,57	4,49	9,87	19,07	182 321,95
EPARGNE ETHIQUE FLEXIBLE I	FR0000097560	3,10	10,74	20,09	31,51	135,87
OBLIGATIONS CONVERTIBLES						
ECOFI CONVERTIBLES EUROPE - C	FR0010191908	2,65	3,74	1,07	18,93	172,10
ACTIONS						
ECOFI CONVICTIONS MONDE - C	FR0000973562	4,05	16,07	35,01	69,73	743,52
ECOFI ENDURANCE EURO - C	FR0010199091	4,97	18,95	27,86	50,42	177,30
ECOFI OPTIM VARIANCE - C	FR0011161207	0,36	8,87	27,31	54,98	20 137,69
ECOFI AVENIR PLUS - C	FR0007082359	7,76	12,83	54,17	112,76	291,71
ECOFI ENJEUX FUTURS - I	FR0010596759	6,53	10,61	73,43	160,67	26 481,17
ECOFI TRAJECTOIRES DURABLES - C	FR0010214213	7,49	3,91	74,53	124,49	179,57
EPARGNE ETHIQUE ACTIONS - C	FR0000004970	3,25	18,18	55,64	74,86	109,80
GARANTIS / PROTEGES						
ECOFI 2023 CAPITAL PROTEGE 90	FR0000441180	1,77	5,05	3,09	6,27	246,25

Source : Ecofi, au 31 décembre 2023



Identifiant unique REP
Papiers n°FR308133...03SANF

Nous contacter

Ecofi - 12 boulevard de Pesaro - CS 10002 - 92024 Nanterre Cedex
Tél. : 01 44 88 39 00 - E-mail : contact@ecofi.fr - Site : www.ecofi.fr

Le présent document ne constitue pas une recommandation d'investissement personnalisée. Conformément à la réglementation, toute souscription devra être précédée d'une évaluation de l'expérience, de la situation et des objectifs du Client. Il est recommandé, avant tout investissement, de lire le Document d'Information Clé (ou DIC) de l'OPC. Les documents d'informations périodiques des OPC sont tenus en permanence à votre disposition chez Ecofi Investissements ou sur notre site internet.

Ecofi Investissements est susceptible de détenir des liens d'intérêt (notamment gestionnaire ou distributeur) ou de détenir des positions sur les OPC ou les valeurs mentionnées. Une quote-part des frais de fonctionnement et de gestion peut-être éventuellement attribuée à un tiers distributeur afin de rémunérer l'acte de commercialisation dudit OPC.

Ecofi Investissements est agréée par l'AMF (<http://www.amf-france.org/>) sous le n°GP97004 en date du 07/02/1997.